



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

0.324.661.

Notification
aux Etats ayant participé
à la Conférence des plénipotentiaires
pour l'établissement d'une Organisation européenne
pour l'exploitation de satellites météorologiques
("Eumetsat"), tenue à Genève le 24 mai 1983

Convention Eumetsat - Ratification de la Grèce

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur d'informer les Etats que le Gouvernement de la République hellénique a déposé, le 28 juin 1988, son instrument de ratification de la Convention portant création d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat"), signée par elle le 13 décembre 1984.

Ladite convention est entrée en vigueur pour la République hellénique le 28 juin 1988, conformément à son article 16, paragraphe 4.

Berne, le 30 juin 1988.

